

Les élus de la République

Pour gouverner la France, les citoyens élisent un grand nombre d'hommes politiques.

Les élus nationaux sont le président de la République, les députés qui siègent à l'Assemblée nationale et les sénateurs qui siègent au Sénat.

Le président de la République dirige la France avec le gouvernement.

Les députés et les sénateurs discutent et votent les lois, examinent et votent le budget de l'État : ils approuvent le montant des impôts qui devront être payés par les Français et les dépenses que fera l'État pour construire des routes, des hôpitaux, etc. et rémunérer les fonctionnaires comme les professeurs, les juges, les policiers...

Les députés contrôlent aussi la politique du gouvernement.

Les élus locaux sont les plus nombreux les conseillers régionaux s'occupent de leur région, les conseillers généraux de leur département et les conseillers municipaux de leur commune.

A l'aide du texte remplis le tableau :

	Nom	Rôle
Elus nationaux		
Elus locaux		